

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2026

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

BEZIRARD Lionel, MAUROUARD Corinne, BOUELLE Alain, PLUVINET-DELATRE Virginie, DEMARE Guillaume, DELAUNAY Jean-Yves, DUVAL Alain, EWERT Patricia, LIMARE Isabelle, LOTTIN Christophe, MOREL Nelly, PETIT Claire.

Pouvoirs : SEBBAN Marc donne pouvoir à BÉZIRARD Lionel
SAVARIE Alicia donne pouvoir à PETIT Claire

Absent excusé : METAUX Dimitri

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lionel BÉZIRARD, Maire
Le Conseil municipal choisit pour secrétaire de séance : PETIT Claire

1- Renouvellement CCID

Tableau proposé à consulter en Mairie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité la liste des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

2- Vote du Compte Financier unique

Section de fonctionnement :

- Recettes : 693 828,44 €
- Dépenses : 660 724,41 €

Soit un excédent de 33 102,03 €

Section d'investissement :

- Recettes 141 610,29 €
- Dépense : 190 056,30 €

Soit un déficit de 48 446,01 €

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Lionel BÉZIRARD, Maire, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

- Recettes : 693 828,44 €
- Dépenses : 660 724,41 €

Soit un excédent de 33 102,03 €

Section d'investissement :

- Recettes 141 610,29 €
- Dépense : 190 056,30 €

Soit un déficit de 48 446,01 €

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

3- Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ce jour, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025, après reprise des soldes des restes à réaliser 2025, constatant que le Compte Financier Unique présente donc :

	RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF 2025	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025	RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025 DEPENSES RECETTES	SOLDE DES RESTES A REALISER 2025	BUDGET CCAS DISSOUS 2025	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR AFFECTATION DES RESULTATS
Résultat de la section d'investissement	22 241,32 €		- 48 446,01 €				- 26 204,69
Calcul du besoin de Financement	22 241,32 €		- 48 446,01 €	5 434,60 € - 37 352,74 €	- 31 918,14 €		- 58 122,83 €
Résultat de la section de Fonctionnement	474 378,50 €	53 287,03	33 102,03 €				454 193,50 €
		421 287,47					

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	454 193,50 €
Déficit à reporter (ligne 001) en dépenses d'investissement	26 204,69
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	58 122,83 €
Excédent à reporter (ligne 001) en recettes d'investissement	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	396 070,67 €
Total affecté au c/ 1068 :	58 122,83 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

- Déficit à reporter ligne 001 (investissement)
Excédent 2024 (22 241,32) – déficit 2025 (48446,01) = -26204,69
Couverture à assurer au 1068 (recettes d'investissement)

Déficit d'investissement 2025 (-26 204,69) + RaR 2025 (-31918,14)
= -58 122,83 €

- Affectation de l'excédent ligne 002 (fonctionnement)
Excédent de fonctionnement cumulé 2025 (454 193,50) – Couverture 1068 (58 122,83) = 396 070,67 €
(454 193,50) – Couverture 1068 (58 122,83) = 396 070,67 €

Questions diverses et informations :

- Subvention CFA de Rouen et d'Évreux
- Résultat CDCLA
- Tirage au sort Jurés d'assises

La séance est clôturée, par Monsieur le Maire Lionel BÉZIRARD, à 20h30.

La secrétaire
Claire PETIT

Le Maire,
Lionel BEZIRARD